COLONIE FRANÇAISE

DE

METGERMETTE

PAR

A. N. MONTPETIT

QUÉBEC
BLUMHART & CIE., LIBRAIRES-EDITEURS
26, RUE SAINT-PIERRE, BASSE-VILLE

1874.

COLONIE FRANÇAISE

DE

METGERMETTE.

I

Durant le cours de la session de la Législature locale de 1872, deux articles parurent dans l'*Opinion Publique*, contenant l'exposé d'un projet d'établissements français, dans les cantons situés vers les frontières des Etats-Unis, dans les profondeurs des comtés de Beauce et de Dorchester. Il s'agissait d'amener de France, pour les installer et les fixer ici, en pleine forêt, seize cents familles, dans l'espace de huit années, et cela, sans que notre gouvernement eût à dépenser un seul sou, tant pour leur transport que comme frais d'installation. On ne lui demandait rien de plus qu'une concession de terrains, *avec réserve*, de trois cent vingt mille âcres en superficie, dans les cantons de Metgermette, Jersey, Risborough, Marlow, Watford, Langevin, Gayhurst et Adstock. Le prix en était fixé à vingt centins l'âcre, à la charge par les acquéreurs d'ouvrir eux-mêmes les chemins, rigoureusement indispensables, ce qui, de fait, remettait le prix de vente au taux ordinaire de trente centins l'âcre, lorsque le gouvernement fait l'ouverture des chemins.

A distance, un octroi de trois cent vingt mille âcres put paraître un peu large : le gouvernement semblait tailler à l'aventure, laisser courir les ciseaux dans notre territoire, mais en y regardant de plus près, en mesurant du regard les régions immenses non encore défrichées qui s'étendent au nord et au sud du Saint Laurent, enveloppant notre Province, dans un épais et sombre manteau de forêts, ces quelques centaines de mille âcres se réduisaient, par comparaison, aux proportions d'une étroite lisière. Nous pouvons généreusement offrir l'hospitalité aux étrangers, sans mettre les enfants du sol à la gêne. Et lorsque ces étrangers se trouvent être des alliés, des amis, des parents même comme peuples, ayant la même foi, le même langage, le même sang que nous, au lieu de nous inquiéter, nous devrions au contraire nous féliciter de ce qu'ils viennent occuper une faible portion de notre patrimoine. Nos fils ou nos neveux auraient du reste mauvaise grâce à se plaindre de notre libéralité, car, les premiers ils devaient connaître la valeur de ces cantons, arpentés et divisés en *lots* depuis déjà plusieurs années. S'ils ne les ont pas recherchés et retenus, à eux la faute. La politique du gouvernement est connue ; elle se résume en un seul mot *la colonisation*, ou, si vous voulez, le

défrichement de nos terres incultes, par les enfants du sol d'abord, par l'immigration ensuite. Les enfants du sol n'ont pas demandé ces terres. Par qui la valeur du canton Langevin nous a-t-elle été révélée ? Par des Trappistes, des religieux français. Par qui la valeur des cantons de Metgermette, Watford etc. nous a-t-elle été révélée ? Par M. Vannier, par un français.

Jusque là, seuls, les coureurs des bois, ou les acheteurs de limites, surent apprécier cette partie de nos belles forêts. Et encore, leurs observations ne portaient-elles le plus souvent que sur les lacs, les rivières, les montagnes, les vallées, les accidents du sol, sur les essences des bois. Nul n'y avait jeté un coup d'œil dépassant les limites d'une spéculation immédiate, dans un but sérieux de colonisation.

Ce que voyant, notre gouvernement n'a-t-il pas eu raison de prendre les trappistes français par la main, et de les conduire dans les forêts du township ou canton Langevin ?

Ce que voyant, notre gouvernement n'a-t-il pas eu raison, d'accepter les offres de la Société Franco-Canadienne, et de lui abandonner le défrichement des Cantons de Metgermette, Watford, Gayhurst etc.

Il procédait d'après les grands principes. La terre ne vaut rien si ce n'est par la présence et le travail de l'homme, puisqu'il en est le roi. Et puis, toutes ces voix de la solitude, murmure des eaux, chants des oiseaux, rugissements des bêtes fauves, ne remontent aux oreilles de Dieu, que par la voix de l'humanité. Le concert de la nature se résume dans l'hymne ou la prière, encens de l'intelligence et du cœur. Et si cette tentative réussit, après tant d'essais infructueux, elle n'en restera pas moins un fait acquis au bénéfice de notre politique. Ajoutons que les terrains intermédiaires que le gouvernement, avec une sage prévoyance, a su retenir dans chaque canton vont de suite décupler de valeur par le voisinage d'établissements prospères. Dès aujourd'hui, il n'y aurait qu'à les mettre en vente, et l'on verrait qu'en moins d'un an leur valeur a plus que doublé.

Ces considérations prévalurent auprès d'un grand nombre de députés, qui recommandèrent fortement la concession au ministère-Chauveau, d'ailleurs bien disposé. L'octroi des trois cent vingt mille âcres, *avec réserve*, fut en conséquence accordé à M. Vannier.

Quant à l'entreprise elle-même, le projet en était si soigneusement élaboré qu'il ne rencontra aucun détracteur. On ne lui trouvait qu'un seul défaut, c'est qu'il paraissait trop beau pour réussir.

II

Deux années se sont écoulées et le projet se réalise, l'utopie a revêtu des formes tangibles, l'établissement existe ; une voix de civilisation a retenti dans ces forêts, dont l'écho ne s'était encore éveillé qu'au cri des bêtes fauves.

Jusqu'à ces temps derniers, les cantons de *Ware*, *Langevin*, *Watford* et *Metgermette* formaient partie du terrain de chasse de prédilection de quelques Hurons de la *Jeune Lorette*.

Paul Picard, leur digne chef, me racontait que deux chasseurs de sa tribu, se trouvant dans ces régions, entendirent distinctement, vers la tombée du jour, le tintement d'une cloche. Il s'arrêtèrent étonnés et se regardant :

—Entends-tu ? dit Louis à Honoré :

—Oui, j'entends bien.

—C'est une cloche, hein ?

—C'est une cloche.

—Nous serions-nous égarés par hasard ?

—Egarés ? oh non ! c'est impossible : Tiens ! voici le *ravage* dans lequel nous avons tué cinq orignaux l'année dernière : et puis voilà ! regarde ce frêne que nous avons abattu pour te faire un fût de raquette. Tu t'en souviens, hein ?

—Oui, je m'en souviens parfaitement, mais cette cloche ?

—Je n'y comprends rien : avançons tout de même, ça ne peut pas être le diable après tout, puisque les cloches sont le porte-voix du bon Dieu.

Les deux chasseurs s'étant avancés de quelques pas, se trouvèrent tout-à-coup en face d'une grande éclaircie, au milieu de laquelle s'élevait le monastère des frères Trappistes, arrivés de France dans le cours de l'été précédent. Ils y reçurent une généreuse hospitalité, mais force leur fut de marcher deux jours encore avant de tomber sur une piste d'orignal.

Ainsi, il était réservé à des Français, à de nouveaux Renaud de frapper les premiers corps dans cette forêt qui s'ouvre devant eux comme par enchantement. Les Trappistes sont disparus, laissant après eux de belles terres défrichées, un riche établissement ; d'autres français les ont bientôt remplacés, à quelque distance de là, dans des conditions d'activité et de permanence, tout autrement fermes et sûres. Ce n'est pas que ces religieux manquassent de courage ou d'affection pour un sol qu'ils trempaient de leurs sueurs, pour une solitude à laquelle ils prètaient leur voix pour chanter les louanges du Seigneur, mais les privations que leur imposent les règlements de l'Ordre ne leur permettaient pas de lutter contre les rigueurs d'un climat aussi peu favorable à l'ascétisme que l'est le nôtre.

III

Le canton de Metgermette nord où M. Vannier vient d'ouvrir sa colonie, confine vers le nord et le Nord-Est, aux cantons Watford et Langevin, vers l'Est, à la *Rivière Saint-Jean*, ligne frontière, vers l'ouest, au canton Linière ;— superficie, environ 65.000 âcres. Le Gouvernement y a retenu 21,000 âcres, laissant à M. Vannier 44,000 âcres pour former son premier établissement, composé de deux cents familles, chaque famille représentant un octroi de deux cents âcres.

Partout, la forêt sombre, épaisse, remplie de mystères couvre un sol légèrement ondulé, ressemblant d'assez près, dans son aspect général, au sol de la vallée de la Beauce. Vu à vol d'oiseau, ce canton bosselé doit représenter une mer de verdure aux vagues irrégulières, moutonnantes, parfois profondément creusées et pleines d'ombre, parfois hardiment soulevées, et couronnées en guise d'écume d'un chaud rayon de soleil se jouant dans la cîme des pins. Ici ou là, peut-être, une étincelle, une langue de feu aura rasé quelques arbres, laissant après elle une trace noire, carbonisée, mais nulle apparence de grands embrasements. Si l'œil découvre sur ces sommets, des groupes de pins, d'épinettes ou de melèzes, arbres résineux très inflammables, toujours au bas de la colline se dresse un rideau de bois francs que le feu ne réussit qu'avec peine à entamer. Dans les bas fonds, il y a bien aussi les cèdrières qu'une étincelle serait à embraser mais elles sont heureusement sauvegardées par le sol spongieux et toujours humide qui les porte ; en sorte que ces vastes conflagrations qui ont devasté de si belles forêts dans les cantons de l'Est, au Saguenay et sur l'Outaouais ne sont guère à redouter dans cette partie de la Province.

Un cours d'eau flottable, la *Petite Abénakis*, servant de décharge à plusieurs lacs traverse le canton de l'Est à l'Ouest. Au besoin, les eaux de cett

rivière pourraient être gonflées, en pratiquant une saignée dans des lacs très rapprochés de son cours et dont le niveau la domine d'une vingtaine de pieds. Dans les grandes sécheresses, ces réservoirs naturels deviendraient une ressource précieuse pour la flottaison des bois.

Des lacs nombreux, de forme assez régulièrement ovale, ouvrent dans ces solitudes de grands yeux noirs et profonds qui n'ont jamais reflèchi que l'image des arbres de la forêt,qui les bordent comme de longs cils, et les splendeurs du ciel : mais espérons que bientôt s'y mireront des demeures coquettes, de grasses moissons, de riches troupeaux. Au centre du canton se trouve le couronnement des hauteurs. Quatre lacs situés en quadrilatère se déchargent chacun dans un sens inverse et dans la direction des quatre points cardinaux. Ce plateau est boisé principalement en érables de la plus haute futaie, en lourds merisiers et en épinettes : le cèdre y abonde egalement; si le pin y est plus rare, en revanche, ceux qui s'y trouvent sont de la famille des géants, mesurant très fréquemment, au delà de quatre pieds de diamètre à leur base et portant leurs têtes altières jusque dans les nues, véritables colonnes supportant la voûte du ciel.

Les essences et la qualité du bois attestent un sol riche et fécond. Presque partout, la couche de terre arable est profonde, les roches rares ; par endroits, sur les côteaux, les arbres renversés vous montreront dans leurs racines déjetées, des pâtés de terre jaune mêlée de petits cailloux ; dans les vallées, la terre est le plus souvent grise, de l'humus sablonneux, plein de promesses pour le colon ; terrain humide dont le défrichement sera pênible, mais le drainage d'un travail insignifiant.

En résumé, le canton de Metgermette est d'une richessse exceptionnelle peut-être, en bois francs, érables, merisiers, hêtres, ormes, frênes ; le cèdre y est fort, grand et droit de sa souche aux branches : dans la partie sud, on remarque des melèzes (épinettes rouges) de la plus belle taille. Sous le rapport de l'agriculture, le sol promet autant d'avantages que dans les parties les plus fertiles du pays. Une fois le déboisement opéré. le climat y sera à peu près le même que celui de Montréal, c'est-à-dire de beaucoup plus agréable,et plus favorable à l'agriculture, surtout à l'horticulture que celui de Québec.

IV

Après cette rapide description, quelques notes historiques trouveront ici leur place. Humbles et presque sans valeur pour les lecteurs d'aujourd'hui, peut être seront-elles religieusement recueillies plus tard, par quelqu'un de ces pauvres malheureux, voués dès leur naissance à la poussière des bibliothèques, à la poudre des ruines et des tombeaux, qui trônent en face de la postérité sur des monceaux d'ossements ou de débris, qui évoquent éternellement les ombres pâles des villes et des empires disparus, et auxquels en passant sur les bancs du collége nous jetons un peu d'admiration ou d'enthousiasme—ce qu'ils appellent leur gloire—je veux parler des savants, des curieux, des chercheurs, des historiens, des chroniqueurs, des conteurs, des écrivains de tout genre —qui se tressent péniblement des couronnes avec des filets d'encre— je livre ces miettes à l'histoire. Qui peut dire si la plus grande prospérité,le plus brillant avenir ne sont pas réservés à cette région ? Vienne le succès, que l'entreprise se développe grandisse, que la forêt s'efface, pour

faire place à des villages, à des villes à des champs cultivés, et ces notes auront une valeur réelle, parceque nos enfants y trouveront avec plaisir les germes des grandes choses qu'il leur sera donné de contempler.

Pour être juste, disons d'abord que le projet tel que conçu et exécuté appartient entièrement à M. Vannier. Pendant plus de sept ans, il l'a nourri, caressé, il en a fait le but presqu'exclusif de ses études. Ce qu'il lui a coûté de sacrifices et de peines pour le mener à bonne fin ne saurait se concevoir. Mais c'est surtout durant ces trois dernières années qu'il a été le plus constamment absorbé par son œuvre. Recherches, démarches, veilles, travaux, combinaisons de tout genre, rien ne lui coûtait, du moment qu'il espérait avancer d'un pas, vers cette forêt, qui, trop souvent hélas ! paraissait s'éloigner de lui, échapper à son regard comme un vain mirage. Certes, si l'énergie et la persévérance donnent le secret du succès, il ne saurait nous rester un doute, sur la fortune réservée à la Colonie Française des cantons du Sud-Est.

Dans l'automne de l'année 1872, M. Vannier visitait pour la première fois le canton de Metgermette, accompagné de M. André Gingras, entrepreneur de bâtisses de Québec, de M. Fortin, agent des Terres de la Couronne, de M. Edmond Fréchette avocat, et d'un vieux chasseur qui leur servait de guide. Il revint après une course de huit jours, enchanté de son excursion, de la beauté de la forêt et de la qualité du sol. De ce jour, Metgermette dont le nom même était inconnu parmi nous, devint grandement populaire. On eût bien d'abord quelque difficulté à le prononcer comme à l'écrire mais on finit par s'y faire, et le voilà devenu plus familier que ceux de Ware, Linière, Watford et autres qu'aucun intérêt réel n'a encore tirés de l'ombre. Par le fait seul de cette excursion, du rapport qu'il en faisait, M, Vannier ajoutait une grande importance à cette partie de notre territoire. L'attention publique y était désormais fixée, des sociétés de colonisation ou d'autres spéculateurs, au défaut de M. Vannier, ne tarderaient pas à s'en emparer.

Mais ce fut vers cette époque qu'il obtint du gouvernement Chauveau, une concession *en réserve*, de trois cent vingt mille âcres, à son choix, dans les cantons de Metgermette, Watford, Jersey, Risborough, Marlow, Gayhurst et Adstock.

L'expression *en réserve*, demande une explication.

Aux conditions de la concession, M. Vannier ou la société française qu'il représentait ne devait entrer en possession du terrain, qu'année par année, au fur, à mesure qu'il amènerait les deux cents familles promises chaque année, pendant huit années consécutives,—soit,—dans une proportion annuelle d'à peu près quarante mille âcres. Aussi longtemps que cette partie de l'engagement serait remplie, aussi longtemps le gouvernement se faisait fort de protéger, de sauvegarder les terres désignées à l'avance pour l'installation entière de la colonie et d'y refuser toute concession ultérieure. Mais advenant le cas où M. Vannier ne pourrait installer le nombre de colons voulu, le gouvernement se trouverait dégagé et pourrait reprendre possession, pour en user à discrétion, de toute *la réserve* non encore occupée.

M. Vannier avait raison de demander ce privilége, parceque son établissement devait attirer les colons sur les terres disponibles des cantons voisins. Des spéculateurs peu scrupuleux, sachant ou prévoyant que la Colonie Française se développerait dans telle ou telle direction auraient pris les devants pour s'emparer des sites les plus avantageux, des pouvoirs d'eau, des carrières etc., au grand détriment de la com-

pagnie. De son côté, le gouvernement devait tenir compte à M. Vannier de ce qu'il lui offrait spontanément d'établir sur nos terres incultes une population de seize cents familles sans parler des survenants liés à ces familles, par affection, parenté ou intérêt. Nombre d'entr'eux devaient apporter certains capitaux et la compagnie pour construire leurs maisons et subvenir à leurs premiers frais d'entretien ferait des dépenses considérables dans le pays. Logiquement et politiquemeet on ne pouvait ouvrir trop larges nos portes à des populations qui venaient ici avec le vivre et le couvert, de l'or dans leurs poches, et qui ne demandaient à partager avec nous qu'un peu de notre air, un pan du ciel, un coin de terre pour s'y asseoir et y travailler à la prospérité commune.

M. Vannier se posait comme le meilleur agent d'immigration, puisqu'au lieu de se faire payer par la Province, c'est au contraire lui qui payait pour y amener des colons. Ne se contentant pas de les amener il s'engageait de plus à les établir, à les fixer parmi nous. Et il ne s'agissait pas d'une ou de deux ou dix personnes mais bien de seize cents familles, une population égale à celle de certains comtés de notre Province.

De retour en France, M. Vannier en butte à de nouvelles difficultés informa le gouvernement local qu'il craignait de ne pouvoir être en état de commencer ses opérations, dans le cours de l'année 1873, et il demandait en même temps, que nonobstant ce retard, sa concession lui fut maintenue; cette demande obtint une réponse favorable.

Enfin, au mois d'octobre 1873, M. Vannier, après avoir réussi à former une compagnie importante dont il était l'agent, la Compagnie Franco-Canadienne, dont les directeurs (parmi lesquels figure si dignement M. Mahieu de Cherbourg) tiennent le haut du pavé dans la finance, même à Paris, nous arrivait à Québec, après sa septième traversée sur l'Océan, et cette fois, avec sa famille, armes et bagages comme on dit vulgairement. Son premier mot, en remettant le pied sur le sol du Canada, en pressant la main des nombreux amis qu'il a su s'y faire, a été- " Me voici canadien, pour toujours, à jamais."

V

Au 1er Novembre, M. Vannier, depuis longtemps fixé sur ses plans d'opération,se rendait à Metgermette, avec une quinzaine d'hommes sous ses ordres, première escouade qui allait courageusement attaquer la forêt à travers laquelle elle s'aventurait par un *chemin de sucrerie*, qui, du rang Saint-Antoine, dans la paroisse de Saint-George, traverse tout le canton Walford, tout le canton Metgermette et pénètre jusque dans l'Etat du Maine.

Les chemins,dits *chemins de sucrerie*, sont assez fréquents au fond des paroisses nouvelles, sur la lisière de la forêt, où les terres n'ont pas encore été concédées. Moyennant une rente annuelle, presque nominale, les *habitants* obtiennent du gouvernement un permis de faire du sucre dans un rayon convenu. Deux ou trois voisins et quelquefois un nombre plus considérable s'entendent entre eux pour ouvrir un chemin d'hiver, conduisant à leurs érablières. En quelques endroits,ces routes sont à peine assez larges pour laisser passer un traineau, mais elles ont parfois vingt-cinq et trente milles de longueur. Elles sont faites grossement, ne devant servir qu'après que la neige aura recouvert, souches, branchages, corps morts etc. En été, elles sont à peu près impraticables autrement qu'à pied.

Haches, pics et provisions sur l'épaule, nos hardis défricheurs, après une journée et demie d'une marche fatigante, arrivèrent à un ancien camp, abandonné depuis de longues années, qu'il leur fallut réparer à la hâte, pour se mettre à l'abri des injures du temps.

Sans plus tarder, les bûcherons se mirent à l'abattage du bois. De quinze qu'ils étaient d'abord, leur nombre fut bientôt porté à 40, et dans le cours de janvier et février, le chantier comptait parfois 140 hommes de toutes mains, charpentiers, menuisiers, mineurs, forgerons, bûcherons, avec les chefs d'équipe et les ingénieurs.

VI

Un mot maintenant des travaux exécutés ou en voie d'exécution.

Avant de conduire deux cents familles dans la forêt, il fallait, au préalable, leur préparer des logements séparés.

Or, deux cents maisons, sans compter une chapelle, un marché, une maison d'école, des ateliers etc, ne se construisent pas en un jour. Avec le temps donné, trois ou quatre mois, il était de toute impossibilité d'équarrir ou de scier de long la masse de bois requise pour d'aussi grands travaux. Ce que voyant du premier coup d'œil, M. Vannier décida de bâtir un moulin à scier le bois, qui put répondre non seulement aux besoins du premier établissement, mais encore à ceux de toute la colonie. M. Larochelle, député de Dorchester fut chargé de bâtir le moulin. A son frère, M. George Larochelle, fut confiée la direction des travaux, sous les ordres de M. Vannier.

Le temps pressant, il fallut se se mettre à l'œuvre dans la plus mauvaise saison, au cœur même de l'hiver. Pour creuser l'assiette où poser le cadre du bâtiment, il fallut miner des masses de roc et de terre gelée aussi dure que le roc. Le creusement de la dalle dût s'opérer de la même façon. Vers la fin de janvier dernier, lorsque je visitai Metgermette pour la première fois, je posai la première cheville dans la charpente du moulin, pour relier les premiers pontons, les grandes pièces du cadre. Six semaines plus tard, tout le moulin était debout, le mécanisme placé et prêt à être mis en opération. C'est la construction la plus considérable et de beaucoup la plus importante de l'établissement. Il mesure 60 pieds sur 40, et, comme bien on le pense, il n'entre dans sa charpente que du bois de premier choix. Du châssis au faîte, sa hauteur est de 36 pieds. Deux jeux de scies (*gangs*) une scie ronde à découpage, un *double ledger*, une meule à affûter les scies, une machiue à lattes, une autre à *godendards*, y sont installées. Toutes ces diverses machines reçoivent l'impulsion d'une turbine de 42 pouces de diamètre et d'une force de 65 chevaux, achetée de la célèbre maison Lefuel, d'Oshawa. La chute d'eau, de quatorze pieds, peut être au besoin élevée de trois à quatre pieds. Une dalle creusée dans le roc vif, boisée en bois de cèdre, d'une largeur de douze pieds et d'une longueur de deux cents pieds conduit les eaux du lac Abénakis, suspendues par une forte chaussée, jusqu'au moulin. La chaussée, construite en fortes pièces de cèdre, de pin et d'épinette est épaulée par trois quais massifs, en queue d'aronde, remplis de pierres et de gravier. Elle peut résister aux plus rudes assauts.

On nous dira peut-être, que ce moulin n'est pas extraordinaire après tout. Qu'il soit bien et solidement construit, rien d'étonnant à cela ; les frères Larochelle ont fait depuis longtemps leurs preuves dans ce genre de travaux ; que la charpente

soit de bois trié, rien d'étonnant encore, au milieu d'une si belle forêt ; d'accord là-dessus, mais si l'on réfléchit un peu, si l'on songe à la distance qui sépare les villages les plus voisins et surtout la ville de Québec, où il a fallu de toute nécessité se procurer les outils, le fer, les machines etc., sans compter les vivres, le fourrage etc., du lieu où ces travaux ont été exécutés, il faut avouer que les résultats obtenus sont plus qu'ordinaires, presque surhumains. Et des chemins ? pas autres que ces chemins de sucrerie dont j'ai parlé, où il a fallu faire passer des machines d'un poids énorme, la turbine entre autres qui pèse 3,600 livres.

Tel que vous le voyez dans la photographie que je vous envoie, le moulin est pour ainsi dire à l'état de squelette. Sa charpente ne porte encore que la couverture et les trois planchers du rez-de-chaussée du premier et du second étages ; on lui a laissé le soin de compléter lui-même sa toilette, de se tailler une robe dans les milliers de billots qui l'entourent ou qui flottent sur le lac, sous la protection de fortes estacades.

VII

J'avais vu Metgermette en hiver, je l'ai revu cet été à huit mois d'intervalle. Dans son berceau, creusé au sein d'un roc vif, j'avais vu la petite colonie frissonner dans ses langes de givre et de neige, bercée au bruit des vents et des tempêtes, je l'ai revue, débarrassée de ces langes, debout sur les bords du lac Abénakis, les reins ceints de verdure et de fleurs, aspirant à pleins poumons les brises embaumées de la forêt, souriant au bruit, au mouvement de l'industrie et du travail des hommes.

En hiver, la forêt revêt partout le même aspect, un aspect de mort. Cette épaisse couche de neige, qui recouvre les herbes et les mousses, vous représente un linceul, d'où sortent comme des bras de squelette, les grands arbres dépouillés de leur feuillage. Seuls, les arbres funèbres, les ifs, les cyprès, les melèzes, les pins ont gardé leur verdure. Ils semblent puiser la vie là où les autres ont trouvé la mort. Ecoutez le vent passer sur ces branches dénudées. Il se plaint, il gémit, il pleure et sous son étreinte les branches s'entrechoquent comme des ossements heurtés. Ces souches d'arbres tombés sous la hache, maintenant couvertes de neige, ne sont-elles pas des cippes funéraires, du marbre blanc? On y cherche malgré soi une inscription, on voudrait y lire. " Ici, jadis s'élevait un pin, un roi de la forêt." Les rivières, les lacs, sont glacés, enfouis, sans voix. Cependant, audessus d'un rapide, à travers la glace, vous entendez un murmure, une plainte qui vous font frissonner en vous donnant l'idée d'une personne enterrée vivante. Après une tempête de neige, les rameaux des pins, des sapins noirs, rabougris, revêtent une parure agréable à l'œil, nuancée de vert et de blanc ; hélas ! il suffit d'un rayon de soleil pour la détruire ; demain, le trappeur la foulera aux pieds sans même en reconnaître les débris. Les effets d'une pluie tiède sont bien autrement beaux : elle se fige autour des branches en gangues, en étuis de cristal. Quant la lune laisse tomber ses rayons sur la forêt, ces arbres s'allument comme autant de candélabres Mais soudain, le vent s'élève, les branches craquent, les arbres s'affaissent sous leur lourde parure, comme cette princesse qui, le jour de son mariage, fut écrasée sous le poids de ses diamants.

Il y avait toutefois à Metgermette des troupes d'oiseaux, espèces de rouges-gorges ou becs-tors qui venaient à la porte du camp, becqueter les miettes qu'on leur jetait, je

les ai souvent entendu crier au point d'en être ahuri, mais chanter ? jamais. On entend aussi l'écureuil, le *toc toc* de la chouette, le hurlement du loup-cervier, un arbre qui tombe de vieillesse, un autre qui éclate sous la pression du froid, plus fort que Milon de Crotone, et là haut, le vent, toujours le vent qui hurle ou gémit ; mais à part cela la forêt n'est que solitude, silence ou mort.

En traversant les bois, vous voyez derrière vous le tourbillon occupé à effacer les traces que vos raquettes ont laissées dans la neige. Le gîte des perdrix, la nuit dernière, reste à peine marqué : voici cependant une piste à pieds joints ; un lièvre a passé par ici une minute avant vous; une seconde piste à pieds suivis formant une seule ligne, la croise un peu plus loin ; c'est la manière de marcher du renard ; on dirait à voir cette piste que l'animal qui l'a faite n'a qu'un seul pied

Il faut aller voir les chaussées et les cabanes de castor ; nous y allons. Chose facile, car il y a de ces rongeurs dans tous les lacs des environs.

J'ai visité un grand nombre de leur cabanes, et si l'on peut juger du comfort intérieur par l'aspect extérieur, j'ai cru remarquer, qu'entre les castors comme entre nous les avantages sociaux, le bien-être n'est pas également distribué. J'ai vu des *cabanes* qui devaient être des châteaux, des palais, des résidences royales ; j'en ai vu d'autres, basses, affaissées, humbles, dont le toit n'était accusé que par un petit button de neige, ce devaient être des chaumières, des demeures de pauvres prolétaires.

Sur la frontière même, en face des bornes de fer qui déterminent la ligne de séparation du Canada et des Etats-Unis, et traversant la rivière Saint-Jean, d'une rive à l'autre, s'élève une des plus belles chaussées de castors que j'aie vues, tant au nord qu'au sud du Saint-Laurant. Je n'ai remarqué que deux ou trois cabanes au pied de la chaussée. Elles sont probablement occupées par des gardiens, des employés du gouvernement ; la ville est bâtie plus loin sans doute : je n'ai pas eu le temps de la visiter. Je dois toutefois témoigner de la vigilance et de l'activité des gardiens de la chaussée que j'ai trouvée réparée à neuf en plusieurs endroits. Puisse ce témoignage leur valoir une augmentation de salaire ou une promotion.

Au sommet d'un pin, étêté, ébranché de haut en bas, nous découvrons un nid d'oiseau de proie, orfraie ou balbuzard, ayant la forme d'un bonnet de montagnard écossais ; un peu plus loin, notre guide nous fait voir une source d'eau thermale coulant vers le petit lac Abénakis, servant de porte d'entrée vers le lac à une famille de quatre ou cinq loutres qui vont y pêcher leur poisson quotidien.

Je creusai deux ou trois trous dans la glace du lac, pour y tendre une ligne appatée de petits losanges de bœuf gelé. Pêche médiocre quatre truites, autant de perches, cinq ou six cyprins. Je ne connais pas les bons endroits.

Des chasseurs ont rapporté qu'un *ravage* d'orignal a été découvert à une journée de marche du camp. Si la couche de neige était plus épaisse, volontiers nous irions faire lever ces nobles bêtes, mais il n'y a aucun espoir de fatiguer l'orignal à la course dans un pied d'épaisseur de neige ; nous renonçons à cette belle partie de *sport*.

Tel est à grands traits, le spectacle que m'offrit la nature à Metgermette, lorsque je visitai ce canton pour la première fois.

VIII

Nous étions quatre, M. Dulac, le jeune député du comté de Beauce, M. le notaire Bussières de Saint George, M. Duhamel, du Bureau du Secrétaire et moi, à l'entrée de la forêt. Etait-ce le 20, le 22 ou le 25 d'août ? je ne saurais le dire, mais ce que je sais bien, c'est qu'il faisait le plus beau temps du monde : cette légère vapeur dansante, tamisée d'ombre et de lumière qu'on ne distingue bien qu'à distance, montait de la terre, comme un hommage, comme un encens au soleil, qui de son côté semblait une urne renversée qui répandait sur elle une pluie de rayons d'or. Un silence absolu régnait sous les sombres arceaux des bois, qui faisaient taire jusqu'à leurs échos pour mieux entendre nos voix. La nature nous préparait les plus agréables surprises.

M. Bussière avait pourtant juré qu'il n'irait que jusqu'à la lisière de la forêt : il nous disait, le matin même, " je n'irais pas à Metgermette pour une terre en bois debout " mais la vue des doux ombrages, la verdure tendre, et quelque diable aussi le poussant, il ne sut pas résister. Le voilà embauché pour de bon.

Arrive en ce moment Pierre L'ours avec ses deux bœufs, attelés sur un traineau, notre char à bagages.

" Mes amis,nous dit Bussière,d'un ton solennel, ce traineau c'est le plus beau jour de ma vie, et en même temps il s'étend de tout son long sur nos bagages. Nous l'attachons du mieux possible au véhicule comme Mazeppa sur son cheval et nous le lâchons dans la forêt à la suite des bœufs, aiguillonnés par Pierre L'ours.

Ce Pierre L'ours est un personnage illustré par notre habile photographe, M. Livernois. Dans une des douze vues qu'il a prises de Metgermette, dans la plus pittoresque peut-être, nous distinguons l'envers de la face d'un homme buvant à la rivière. Ayant vu la photographie, je reconnus de suite Pierre—à son pantalon—portant lune d'azur sur fond gris de fer.

A l'entrée de la forêt, nous passons à travers des massifs de framboisiers, dont les têtes chargées de fruits s'inclinent sur la route à la portée de nos mains. Nous cueillons çà et là, quelques cerises oubliées par les récollets, et une poignée de poires sauvages.

" C'est une terre enchantée, un véritable jardin des Hesper......" Bussière n'acheva pas la phrase, une forte racine venue en travers du traineau la lui fit couper en deux par un Ouf ! réellement navrant.

Hi ! hi ! hi ! reprit joyeusement Pierre L'ours, vous n'êtes pas à bout, allez, M. Bussières. Vous avez encore quatre lieues à faire dans des chemins comme ceux-là, peut être pires encore. Des fondrières, des souches, des racines, des culs levés,il n'y a que cela, jusqu'au camp.

Pour calmer ses tortures notre Mazeppa se mit à chanter la complainte de l'Ile d'Orléans :

> Ils étaient quatre
> Ils se sont noyés treize
> Treize à la fois !
> Oh ! grand Dieu, quel fracas !

Bientôt M. Dulac et moi, espérant pouvoir capturer quelques truites, à quatre ou cinq milles plus loin,nous prenons les devants, laissant notre ami Bussières sous la garde de M. Duhamel qui jure qu'il va mourir de rire, de voir mourir son compagnon du heurt des cahots, des souches, des cailloux et des racines, dont la route est semée.

Lorsqu'ils nous rejoignirent une heure après, nous avions deux douzaines de jolies truites embrochées.

Ce pauvre Buissières, tout meurtri, tout contusionné trouve encore la force de rire et de nous faire rire.

Après une halte de quelques minutes, le temps de prendre une bouchée sous le pouce, il est le premier à dire "Allons, en route, rendons-nous." Cette fois, c'est Dulac qui suit le convoi, Duhamel et moi, nous prenons du champ sur eux.

Cependant, de distance en distance, nous nous arrêtons pour contempler la majesté de la forêt. Nous ne nous lassons pas de dire : "que c'est beau ! que c'est riche ! que c'est grand."

Nous ne tardons pas à croiser le nouveau chemin que M. Vannier fait ouvrir, depuis le moulin jusqu'au rang Saint-Antoine, en faisant un raccourci de cinq milles sur le chemin de sucrerie que nous avons suivi jusque là. La nouvelle route mesure trente-six pieds de largeur. Les arbres sont coupés dans leur racine à ras de terre. Chaque côté du chemin, sont rangés les billots, le bois de longueur, qui s'y trouvent de bonne qualité et en grande quantité. Quarante hommes, placés sous les ordres de M. Gilbert dont l'habileté, la capacité, égalent la force et l'énergie, poursuivent activement l'exécution de ces importants travaux.

Enfin, il est huit heures du soir, lorsque nous débouchons de la forêt, en face du moulin, du lac et du petit village de Metgermette, où nos amis ne nous rejoignirent que deux heures après.

Nous reçûmes la plus large, la plus cordiale hospitalité de M. Lachance Marquette, commis de M. Vannier. "*Make yourselves at home*," nous dit-il en mettant sa maison à notre disposition.

Prompts au lit, nous ne faisons qu'un somme, de onze heure sdu soir au lendemain.

De bonne heure nous nous éveillons aux rugissements du moulin, du monstre, qui broie les géants de la forêt à belles dents d'acier.

Nous visitons le village, nous allons saluer Mesdames Boutet, LeBreton et Bondoux, les premières *colonnes* de l'établissement. Mesdames Boutet et Bondoux ont des maisons *modèles*, en ce sens qu'on s'en servira comme de modèle pour construire les autres maisons du village. Elles mesurent 24 à 18 pieds avec 9 pieds de carré, 4 fenêtres au rez-de-chaussée, 2 autres au grenier, et une porte solide à panneaux. Partout, nous sommes accueillis avec cet empressement délicat, ces attentions, ce tact qui dénotent une bonne éducation.

M. Boutet est un menuisier habile, une main d'artiste dans son métier, M. Bondoux, un mécanicien de première force. M. LeBreton, lui, ne s'occupe que de défrichements. Il est véritablement le premier colon de Metgermette. Déjà, aidé de sa femme intrépide, qui manie la hache et la serpe, à côté de son mari, comme les françaises d'autrefois qui furent nos ancêtres, il a défriché douze arpents de terre, dont une partie parfaitement nettoyée est en pleine culture. Grâce à lui, le jour de Pâques, cette année, on mangeait des radis et de la laitue dans la forêt de Metgermette. Haricots, pommes de terre, oignons, choux, raves et radis, tout pousse à ravir sous ses soins intelligents. N'a-t-il pas osé semé des salsifis, et même des artichauts, et sur ses grands dieux il m'a bien juré qu'il les amènerait à maturité. J'aime à le croire. Un pareil courage nous force autant à la foi qu'à l'admiration.

A côté de M. LeBreton, un autre français, hélas ! célibataire, travaille avec une énergie d'autant plus admirable qu'elle n'est pas stimulée par le regard et les bonnes paroles d'une femme, d'une compagne aimable et dévouée, comme les autres colons, ses compatriotes, ont l'avantage d'en avoir—je veux parler du brave M. Dumain.

Il y a à Metgermette, une vingtaine de bâtiments déjà construits.

J'ai décrit le moulin, et donné les proportions des maisons de colons, qui seront toutes semblables, il me resterait à parler des grandes *campes*, des ateliers, de l'écurie, bâtie avec un soin particulier, pouvant loger à l'aise 14 chevaux à la fois ; je devrais dire également un mot ou deux, de ce pont si solide dont le tablier de 56 pieds de longueur repose sur trois poutres d'un seul tronc chacune, mais ces détails m'entraineraient trop loin

Dois-je parler du lac Abénakis, vous donner sa longueur de 34 arpents, sa largeur de 18, de sa forme ovale, des collines qui le bordent à l'Est et au Sud-Est, gracieusement vêtues de robes vertes à longues traines, dont l'onde vient baiser le bas ? de ses rivages de cailloux jaunes si doux au toucher, dans lesquels il est enchassé comme une émeraude dans une monture d'or ? Dois-je oublier les truites et les carpes qui y fourmillent ; et ces vols de canards à la file, formant capricieusement des courbes, des herses des couronnes au-dessus du lac dans lequel ils vont bientôt s'abattre ? ces huards, habitants permanents de la nappe azurée qui ne redoutent ni la balle, ni les chevrotines, ni le plomb. Leur cri strident, saccadé et prolongé annonce la tempête : heureux le chasseur qui a pu surprendre ce noble gibier et l'abattre ! la dépouille de ce bel oiseau, presqu'aussi grand que le cygne, dans les mains du taxidermiste deviendra un ornement pour son salon, ou ce qui vaut mieux un fourreau de luxe pour son fusil ?

Hélas ! oui, il me faut ici me taire et oublier, car des descriptions, il en faut mais pas trop n'en faut. Certes, je néglige bien autre chose, puisque je ne parle ni des pêches miraculeuses de M. Morquoys, ni des exploits cynégétiques de M. Vannier.

Dans ce tableau, tout peint de bleu et de rose, il y a cependant un point noir, c'est le maringouin, le moustique, le brulôt ; que sais je ? un animalcule, un insecte, qui, plus il est petit plus il est gros—parce que dans la proportion de sa faiblesse ou de sa ténuité il se réunit en plus gros, plus nombreux bataillons.—Bataillons, c'est bien le mot, car il ne vit qu'en bataillant, qu'en suçant le sang. *Le sang de qui* ? Le sang de tout ce qui a du sang, depuis la mouche jusqu'à l'éléphant, qui n'y est pas, mais s'il y était, oh !

J'ai fait la pêche dans la petite rivière Abénakis, nonobstant qu'on m'eût bien conseillé de ne pas y aller. Mais pêcher c'est souvent si doux que je n'ai pu résister à la tentation. J'ai bien eu tort et je m'en accuse avec contrition, piqûres et meurtrissures.

Je descendais le cours de la rivière, très-rapide en l'endroit, enlevant, de ci, de là, dans les remous, dans les haïs, des truites frétillantes, lorsque j'entends un bourdonnement et que je sens en même temps sur ma joue une piqûre brûlante ; c'était un brulôt,—eh !

A dix minutes de là, à dix pas plus loin, ce brulôt s'appelait légion, pour devenir presqu'aussitôt nuage, passer ensuite à l'état de brouillard, puis de sorcière, puis enfin de trombe, qui vous enlève, vous emporte et vous jette je ne sais où, aveuglé, boursoufflé, enragé, désespéré.

Je fus une des tristes victimes de cet horrible tourbillon, j'ai été atteint de dix mille blessures, ce qui veut dire que j'ai souffert vint mille morts, et lorsque je ressuscitai pour la vingt-et-unième mille fois, rallumé comme le phénix dans mes propres cendres, je me trouvais en face du premier, de l'ancien camp où j'avais souffert, l'hiver précédent, autant des aiguillons du froid, que je souffrais en ce moment des aiguillons des maringouins.

A ce seul souvenir, j'ouvris les yeux, j'étais guéri : je suis prêt à en donner mon certificat aux homéopathes, et à vous conseiller avec

eux "si votre caniche se casse la patte, cassez lui en une autre pour le guérir."

Il y a une dizaine d'âcres de terre défrichés autour de cet ancien camp, d'où s'élèvent, une établi, ou *Coco*, le cheval de M. Vannier, quatre autres chevaux, quatre bœufs qui ont subi plus d'un frisson, pour l'expiation des péchés de leurs maîtres, un têt, un petit magasin, un four qui ouvre sur vous une gueule rouge, comme pour vous dévorer lorsqu'il n'a jamais songé qu'à vous nourrir, —c'est le four qui a cuit le premier pain du premier défricheur de Metgermette,—puis enfin la *campe* ou le chantier lui-même, qui sert aujourd'hui de magasin aux provisions, vieux, rongé, affaissé par le milieu comme un cheval éreinté, qui ne se soutient plus que par esprit de sacrifice, pour répondre jusqu'au bout à la mission qu'on lui a confiée.

J'ai versé toutes les larmes de mes yeux, un ruisseau, un torrent, une rivière, un fleuve, un Saint-Laurent —qui a charrié des masses de cadavres de maringouins, de moustiques, et de brûlôts, je revois le soleil à travers mes ondes, et tout père que je suis du plus grand des fleuves, je reprends, comme un simple mortel, le sentier qui me ramène à la villa Vannier. Mais à vingt pas de là, je m'arrête sur un petit pont qui traverse l'Abenakis, sollicité par le spectacle qui s'offre à mes regards. C'est d'ici que M. Livernois a saisi cette photographie où Pierre L'Ours figure si *antipathiquement*. La rivière est étroite, encaissée, mais vive, bondissante, égrillarde, pleine de murmures : elle crache au nez des cailloux qui l'agacent, lorsqu'elle ne les charrie pas dans son lit : un robuste cailloux, couvert de mousse, la nargue-t-il au passage, elle lui jette un flot d'écume, lui arrache une poignée de sa chevelure verte et la mêle aux roseaux, aux algues, aux feuilles, faibles proies, qu'elle roule impitoyablement dans ses nombreux replis. Au-dessus, les cèdres, les sapins laissent pendre de longs filaments de mousse où des insectes viennent s'accrocher. On croit voir une longue rangée de pêcheurs à la mouche debout sur la grève, attentifs et silencieux.

Le lendemain je disais adieu à Metgermette, adieu ! c'est bien le mot. Je faisais à part moi, cette réflexion. Voilà deux cents âcres de terre défrichés ; lorsque je reviendrai, il y en aura un mille ; tous ces arbres auront disparu, un autre Metgermette aura fait place à celui-ci, qui ne vivra plus pour moi, que dans mes souvenirs. Adieu !

Et voilà !

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

L'AVENIR DE METGERMETTE.

I

Dieu nous mène, mais il nous est permis de nous agiter sous la main de notre guide. « Aide-toi et le ciel t'aidera » est un axiôme assentiellement chrétien, la source de toutes les grandes entreprises, de toutes les plus nobles et les plus productives actions humaines. C'est l'axiôme qui pose en si brillant contraste la civilisation européenne à côté de la civilisation asiatique dominée par le fatalisme. Nonobstant l'œuvre constante de la Providence, nous pouvons tenter de faire notre chemin par nous-mêmes, pourvu toujours que nous sachions nous souvenir que si nous marchons bien, c'est parce que Dieu, caché dans l'ombre, nous a tenu les lisières.

Humainement parlant, l'avenir de Metgermette, en autant que nous y aurons part, comme Canadiens, dépend :

1o De l'acceuil que nous ferons aux immigrés français *spécialement destinés à cette colonie ;*

2o Des chemins de fer, soit le chemin de Lévis à Kennebec, soit les chemins américains ;

3o De la législation relative à l'établissement du colon, sur nos terres incultes.

II

Quel accueil devons-nous faire aux immigrés français *spécialement destinés à la colonie de Metgermette.*

En fait de colonisation, nous avons fait des prodiges, par nos seules ressources. Race prolifique, s'il en fut jamais, dans l'espace d'un siècle, nous nous sommes plus que décuplés. Le Dieu d'Abraham et de Jacob nous a bénis, l'Eglise a veillé sur le berceau de notre peuple. C'est encore un de nos orgueils de nous vanter du nombre de nos enfants. Mais, en dépit de cet accroissement immense, nous nous sentons encore petits, pour la surface du terrain qui nous est donné en héritage. Nous manquons de bras, pour exploiter les richesses de notre sol. C'est afin de combler cette lacune que nous allons chercher chez elles, que nous appelons sur nos rives les populations européennes.

Au point de vue de la colonisation, l'immigration européenne n'a pas encore donné d'aussi heureux résultats que ceux observés dans les Etats-Unis et dans la Province d'Ontario. Toutefois, ce n'est pas une raison de croire que nous n'avons rien à en espérer. Beaucoup d'immigrants français sont venus à Québec, mais la plupart d'entre eux sont restés dans les villes ou sont allés travailler sur nos chemins de fer ; bien rares ceux qui ont pris la direction de la forêt. Une cinquantaine ou une centaine d'écossais et d'anglais ont été employés au nouvel établissement de M. Scott, dans le canton de Marston, établissement créé depuis que le projet de M. Van-

nier a été mis au jour et dont il n'est qu'une brillante illustration. Ces immigrants n'ont pas tous donné satisfaction, mais leur travail a suffi pour prêter un beau crédit à l'établissement sur le marché monétaire d'Angleterre. M. Scott n'a pas les mains assez larges pour garder tous les capitaux investis dans son entreprise. Il en laisse déborder une partie sur les municipalités voisines qui s'en servent pour l'ouverture de chemins, ou bien il achète de nouvelles terres dans les environs.

A Montréal, un certain nombre d'immigrants français se plaignent d'avoir été mal informés par nos agents de Paris, ce qui est possible, mais ce dont nous nous lavons les mains. Et s'ils ont été trompés en notre nom, une partie de ceux qui sont venus nous ont déjà rendu plus que le mal que nous avons pu leur causer sans le vouloir. [illegible] nous ne nous attendions pas à recevoir de France des hommes qui profiteraient de nos libertés politiques pour insulter publiquement à notre [illegible] à notre clergé, c'est-à-dire à nos affections les plus profondes, non-seulement comme chrétiens, mais même comme citoyens. [illegible] qui devons nous d'être [illegible] de parler la langue française, [illegible] n'est à la religion et [illegible] Vérité banale, que je répète ici, non pas pour nous, car elle est écrite dans nos cœurs, mais pour [illegible] étrangers qui ignoraient tout de nous [illegible] sur nous, jusqu'au moment où ils ont eu besoin d'un refuge [illegible]. Ils ont mal payé notre hospitalité. Ils n'auraient pas dû ignorer, [illegible], le principe de courtoisie [illegible] enseigné par Montesquieu. « Tout galant homme voyageant à l'étranger, doit respecter les mœurs et les coutumes religieuses des peuples au milieu desquels il se trouve. »

Toutefois, ne faut-il pas s'émouvoir outre mesure au sujet d'un simple incident : ne faut-il pas surtout attribuer à la nation française entière des idées ou des sentiments qui ne sont partagés que par un nombre très-restreint de français. Cet excès de zèle nous ferait tomber dans l'injustice. Il est bon que nous protégions nos lares, nos foyers, nos institutions, mais cette protection doit être soumise aux lois de l'hospitalité et aux exigences de nos intérêts politiques. Bien choisie, bien dirigée l'immigration française vaut encore mieux pour nous que toute autre immigration européenne. Qui d'entre nous oserait se défendre d'aimer la France ? La branche cesserait-elle d'aimer le tronc, le rameau cesserait-il d'aimer la branche ? [illegible] même sève les a nourris, ils ont un même principe de vie, avec des caractères et des avantages différents.

Nous n'avons encore eu que peu d'immigrants français qui conviennent au pays, parce qu'au lieu de les choisir nous-mêmes, nous avons accepté ceux que les circonstances ont amenés ou jetés sur nos rives. Au lendemain des troubles de Paris, lorsqu'on pourchassait les [illegible] ceux qui y avaient pris part, nous n'avons pas lieu de nous étonner de voir apparaître parmi nous quelques-uns de ces fugitifs échappés [illegible] de la justice [illegible] dérigeer des [illegible] qui s'opposent à l'accomplissement de leurs grossières passions.

[illegible] trier en [illegible] même [illegible] la France, [illegible] plus [illegible] les familles [illegible] des attaches profondes au sol [illegible] on ne peut [illegible] les gagner qu'en leur offrant [illegible] avantages tangibles [illegible] que des déceptions [illegible] leur foi [illegible] les promesses [illegible] devrons recourir à d'autres [illegible] diaires.

Que M. Vannier, par exemple, [illegible] struise ses maisons à Metz [illegible] qu'il y fasse une certaine [illegible]

de défrichements, qu'il y prépare une petite France, et nouveau Josué, il poura aller annoncer à ses compatriotes cette nouvelle terre promise avec l'esperance légitime d'être bien accueilli, de gagner de nombreux proselytes à sa cause. Il pourra choisir ses colons, lui, il le pourra d'autant mieux, qu'il contractera avec eux, sur place, pour la vente, la cession ou le loyer des terrains et des maisons de sa colonie. [illegible]

Le plan suivi par M. Vannier dans la disposition et l'etablissement des villages de Metgermette et autres, répond à ces impérieux besoins du cœur et de l'intelligence. Rendu en France, il consultera le prêtre et les notables de chaque endroit, pour se renseigner sur l'honnêteté et en même temps sur la capacité des sujets, qui pourront lui proposer d'emigrer [illegible]

Le plaisir de gagner de l'argent combat aux Etats-Unis le plaisir de se ruiner, que nous paraissons préconiser tout particulièrement dans notre Province. Faisons un bon acceuil aux immigrants français que nous amènera M. Vannier, et nous pourrons peut-être bientôt, profitant de leur exemple, trouver le secret d'employer au travail toutes les heures de l'année. C'est à ce prix que le foyer domestique devient sacré, que l'héritage s'établit, que la fortune d'un peuple s'asseoit. La patrie est plus dans les souvenirs que dans le sol. Les vieilles maisons qui ont abrité quatre ou cinq générations du même nom, du même sang, sont dans leurs ruines elles-mêmes, les plus fermes colonnes du temple de la patrie. Il y a des brins de mousse qui valent mieux que des palais de marbre enrichis de dorures et d'objets d'art, lorsqu'on sait regarder par le cœur plutôt que par les yeux.

Ce bon accueil, nous n'avons que faire de le demander au peuple canadien-français, car il ne saurait le refuser. Il n'y a rien qu'il ne fasse pour un français de France. On se sent touché malgré soi, en constatant combien ce sentiment d'affection, de tendresse, pourrais-je dire, est répandu parmi nous. Chacun les aime d'avance ces français, on a hâte de les entendre causer des vieux pays, on les écoute sans les comprendre toujours et en tout, mais on les écoute religieusement. Il y a quelque part dans le cœur un souvenir de l'écho de leur voix. Il faut bien qu'il en soit ainsi, puisqu'en les entendant parler, souventes fois, comme je l'ai dit, sans les comprendre, les plus durs s'attendrissent et repandent des larmes. Un français de mes amis se trouvant un jour dans un cercle d'*habitants*, leur racontait les malheurs de l'exil de Napoléon 1er. Il racontait bien, mais sans songer à l'effet. Aussi, grande fut sa surprise lorsqu'au milieu de son récit, il vit de tous côtés les mains de ses rudes auditeurs, avec ou sans mouchoirs, se porter à leurs yeux.

« Je n'aurais jamais cru, me dit-il, qu'il y avait de la rosée dans ces cailloux là. »

« N'en soyez pas surpris, lui répondis-je, car presque toutes les pierres de Québec et des environs parlent français. »

Il existe peut-être encore dans nos campagnes, des vieillards qui diront en apprenant qu'une colonie de français de France vient s'établir à Metgermette. « Ah ! nous savions bien qu'ils reviendraient. »

Touchante religion du souvenir, notre génération saura-t-elle vous respecter et vous conserver ?

L'encouragement doit venir des gouvernements, tant de la Puissance que de la Province.

Une immigration spontanée de seize cents familles, voilà qui compte dans le commerce et dans les bureaux de douane. Le gouvernement d'Ottawa n'a-t-il pas intérêt à lui tendre la main, à la diriger, à la protéger ?

Me trouvant par ma position en délicatesse avec la politique locale, je dois me borner à féliciter les gouvernements de Québec de ce qu'ils ont fait jusqu'ici en faveur de la colonie de Metgermette. L'hon. Premier, M de Boucherville, et l'hon. M. Robertson, faisaient partie du gouvernement Chauveau, qui a accordé si libéralement la concession de terres, *avec réserve*. Lors de l'inauguration de la première section du chemin de fer de Lévis et Kennebec, dans un dîner donné par les constructeurs de ce chemin, Larochelle et Scott, présidé par l'Hon. J. G. Blanchet, l'Hon. M. Garneau, alors maire de Québec, manifesta les plus grandes sympathies pour les succès de l'entreprise de M. Vannier. Homme pratique avant tout, M. Garneau savait dès lors comprendre et saisir les liens d'intérêt qui unissaient la colonie de Metgermette au chemin

de fer de Kennebec, et à la ville de Québec. Des chemins de fer américains rôdent déjà sur ces frontières, prêts à s'emparer du commerce au profit des villes de leur littoral. C'est à nous de prévenir cet enlèvement en poussant au plus vite la construction de notre chemin jusqu'aux profondeurs de Metgermette. N'oublions pas qu'il y a des milllons dans l'exploitation des bois de cette partie du pays, et qu'après la disparition de la forêt, richesse périssable, il reste encore d'autres millions dans la culture d'un sol d'une richesse exubérante et inépuisable.

Ouvrir nos terres incultes, coloniser le pays, peupler nos déserts, telle a été l'idée constante de tous les gouvernements depuis plus de trente ans. Là dessus tous les partis étaient d'accord, comme ils le sont encore, Dieu merci, lorsqu'une question d'intérêt national est en jeu. Divisés entre nous, nous savons nous réunir dans le sentiment commun de l'amour de la patrie. Que de projets, que d'essais de tout genre, que de tentatives ! que de systèmes différents ! Nous avons eu les chemins de colonisation d'abord, puis les sociétés de colonisation, puis les entreprises aussi audacieuses que généreuses et patriotiques des Racine, des Trudel, dans les *bois francs*, des Brassard et des Prévost sur la Mantawa et de vingt autres missionnaires qui ne voyaient devant eux rien d'impossible parce qu'ils mesuraient les difficultés à la grandeur de leur zèle, de leur dévouement. Nous en sommes venus aujourd'hui, aux chemins de fer et à la formation de colonies, aux frais et sous la direction immédiate du gouvernement. Ces deux moyens de colonisation devront infailliblement réussir ici comme ils ont réussi aux Etats-Unis et dans les autres pays où ils ont été essayés.

J'applaudis des deux mains à l'établissement de nos compatriotes par groupes subventionnés, aidés, encouragés par le gouvernement. C'est de l'argent bien placé : mais ne pourrait-on pas accorder également des faveurs et un certain encouragement à la colonie de Metgermette, qui met en pratique, de point en point, les idées du gouvernement, et cela à ses propres frais, qui sont, comme on l'a vu, déjà très-considérables ?

Il est peut-être bon qu'on sache aussi, que M. Vannier est canadien, qu'il a pris ses lettres de naturalisation, qu'en cette qualité de compatriote, il est prêt à accepter des colons canadiens et même à aider à leur rapatriement des Etats-Unis, si besoin il y a. La Société Franco-Canadienne et la maison Mahieu ratifieront tous les engagements qu'il pourrait prendre dans cette voie, du moment qu'ils se verront favorisés par notre gouvernement. Il est peut-être bon encore, qu'on sache que sur soixante-quinze hommes employés presque constamment par M. Vannier, pas moins de soixante-dix sont canadiens, en sorte que les faveurs qu'on pourrait accorder à la colonie rejailliraient principalement sur nous.

Somme toute, nous n'avons plus le droit d'ignorer Metgermette ;—il est entré dans notre économie politique, et nous sommes forcés, sinon de lui prêter aide, du moins de suivre ses mouvements, de nous rendre compte de ses opérations. Voilà pourquoi je me suis cru autorisé, après avoir visité cette colonie naissante, à mettre au jour les faits que je viens d'exposer en laissant à chacun le soin de juger de leur valeur et de leur portée.

III

CHEMIN DE FER DE LEVIS ET KENNEBEC.

Un père de famille voulant un jour assurer l'avenir de ses enfants leur distribua une partie de ses biens. A l'un d'eux il donna une vaste étendue de terrain, à un autre une forte somme d'argent : un troisième, un quatrième et un cinquième furent également bien partagés. Lorsque ce fut le tour de l'un des plus jeunes d'aller recevoir sa part des faveurs paternelles, on vit le bon père souriant poser la main sur son front et lui dire : « Pour toi, tu es assez bien doué, tu feras ton chemin sans aucune aide, la bénédiction de ton père te suffit, va ! »

C'est un peu l'histoire du partage des deniers de la Province destinés à la construction de nos chemins de fer, auquel le chemin de Lévis et Kennebec est arrivé le dernier.

Le chemin de fer de Lévis *a fait son chemin* tout de même, plus fort de son énergie, de la confiance en ses propres forces que ne l'ont été plusieurs autres de ses frères qui ont puisé largement dans les faveurs du gouvernement. Le voilà ouvert et en opération depuis Saint-Henri jusqu'à Sainte-Marie, distance de vingt-cinq milles qui seront prochainement soumis à l'examen de l'inspecteur officiel. Demain, il apparaîtra sur les hauteurs de Lévis, et après demain, traversant les forêts qui bordent nos frontières du Sud-Est, il éveillera de son cri strident les échos de Metgermette. Un cri semblable y répondra du côté des Etats-Unis et désormais nous aurons une ligne droite, la plus raccourcie possible, reliant Québec aux ports de l'Atlantique, tant des Etats-Unis que du Canada. Des chiffres d'une exactitude incontestable et incontestée viendront plus loin à l'appui de ce fait.

Les travaux se poursuivent en ce moment, et avant le le printemps il nous sera probablement donné d'assister à l'inauguration des premiers vingt-cinq milles. Espérons que le père de famille sera de la fête et que touché des efforts et du courage du *petit bonhomme de chemin*, il ajoutera quelques dragées à sa bénédiction première. Nous pouvons lui garantir à l'avance que ce qu'il sèmera sur cette route ne sera pas mangé par les oiseaux du ciel, mais lui rapportera au contraire plus qu'au centuple.

Suis-je bien informé? On me dit que l'octroi de $2,500 par mille, que j'appelle un peu à la légère une simple bénédiction (les bénédictions du gouvernement ne doivent-elles pas se résoudre en pluie d'or ?) va être porté à $6,000 par mille. Avec de pareilles dragées le chemin ne fera qu'une courte halte à Sainte-Marie, le temps de se rafraîchir (l'hiver lui en donne l'occasion et amplement les moyens) et à sa seconde étape il s'arrêtera aux frontières, après avoir traversé la plantureuse vallée de la Beauce, les riches paroisses de Sainte-Marie, Saint-Joseph, Saint-François et Saint-Georges.

Entre Saint-Georges et la frontière le tracé n'a pas encore été définitivement localisé, mais d'après le rapport des chasseurs et des explorateurs de bois, c'est par Metgermette que le passage est le plus facile et le plus avantageux. A tout hasard, le débouché de la voie sur la frontière ne saurait être éloigné que de quelques milles des nouveaux établissements, en sorte qu'au lieu de deux ou trois jours il ne nous faudra plus que deux ou trois heures pour franchir la distance qui nous en sépare.

Aller à Metgermette s'appelle aujourd'hui une excursion, un voyage, on s'embrasse entre parents, entre amis et amies, il y a presque des larmes au départ, demain on

appellera cela faire une course, une promenade. On ne se dira plus en partant que ces mots « Tiens, je sors » ou bien « je vais dîner chez Vannier » ou bien encore « je vais faire un tour à la pêche, je reviens tout à l'heure, veille au pot-au-feu, je t'apporte à l'instant des truites du lac Abénakis. » — « Veux-tu une tranche de venaison ? il y a deux orignaux qui m'attendent dans leur *ravage*, au troisième rang de Gayhurst, est-ce un filet ou un morceau d'aloyau qu'il te faut ? dis. » Oh ! les beaux dimanches que nous passerons là ! sur les bords du lac Abénakis, le gros bout de nos perches de ligne passé dans l'œil de la poële à frire, le petit bout tendu au-dessus du lac,—ici le beurre pétille en même temps qu'à l'autre bout la truite sautille et frétille, qui peut jamais demander plus ?

Dans la construction d'un chemin de fer d'une longueur de vingt-cinq milles, les *traverses* sont très nombreuses, et cependant on pourrait compter celles du chemin de Lévis et Kennébec une par une, et c'est à peine si on arriverait ainsi au chiffre des obstacles, autres traverses, qu'il a fallu surmonter pour arriver aux résultats actuels. Nous avons vu le président et les directeurs à l'œuvre et nous sommes contents d'eux. Le président surtout a mis tout son esprit, parfois son éloquence, et son cœur toujours et partout, au service de la cause. Ajoutons à cela, la grande influence que lui donne sa position publique, comme président de la Chambre, et on comprendra qu'on ne saurait faire trop belle la part de l'Hon. J. G. Blanchet dans le succès de l'entreprise.

Les deux contracteurs, MM. Larochelle et Scott, ont eu à remplir une tâche qui, pour être moins brillante, n'en a pas été moins effective. A eux incombait le rude labeur, les travaux de calcul, de combinaisons et d'organisation, la surveillance journalière des opérations. Parfois, les moyens précuniaires manquaient, alors M. Scott partait aux Etats-Unis ou en Angleterre et en revenait sa sacoche de voyageur pleine d'écus. Sans ressources personnelles, presque sans protection, ils ont réussi à se procurer des sommes énormes. On leur reprochera peut-être d'avoir trop fortement escompté l'avenir, mais si on les connaissait davantage on ne s'inquièterait pas pour si peu. En fait d'avenir, ils ont dans leur activité, leur énergie, leur courage, leur persévérence un fonds de réserve qui ne s'épuisera jamais.

La famille Larochelle est une famille d'ingénieurs. Ils sont quatre frères, tous quatre admirablement doués pour l'étude et les travaux de la mécanique. L'un d'eux, surtout, M. Hypolite, héritier du talent paternel, met du génie dans le génie. La statique et la dynamique n'ont pour lui aucun secret ; il croit au levier d'Archimède, donnez-lui un point d'appui et il soulèvera le monde. En attendant, il coupe les rochers, enlève des montagnes, jette des ponts sur les rivières, taille le fer, le bois, suit à la fois les mouvements et les travaux de cinquante hommes de métiers différents, en mettant la main partout et le plus habile de tous.

C'est un bel établissement que celui des frères Larochelle à Saint-Anselme. Il y a là une semence de ville qui germera bientôt et fructifiera. Leur père, en posant la première pierre de sa maison dans cette vallée alors pleine d'ombre, entrevoyait déjà sa destinée. Là où il n'a laissé qu'une maison s'élève aujourd'hui un village traversé par une voie ferrée. Avant dix ans, ce village portera le nom de Larochelleville.

Napoléon Larochelle est l'âme de sa famille et de l'établissement. Il a la haute-main sur toutes les opérations, et ses conseils prévalent même quelquefois dans les travaux de pure mécanique. Il est partout à la

fois, on le dirait doué du don d'ubiquité. Il surveille le terrassement, la confection des traverses, la pose des lisses ; il dirige en même temps trois ou quatre chantiers, de perches, de bois carré, de bois de corde, fait les affaires de Banque à Québec et trouve encore moyen de se mêler activement à la politique. L'année dernière, à peu près à cette date, il prononçait en chambre un discours plein de logique et de calculs savants sur l'importance du chemin de Lévis et Kennebec. L'extrait suivant en donne une faible idée :

« On doit considérer, disait-il, l'importance du chemin de Lévis et Kennebec au triple point de vue de l'intérêt général de la Puissance, des intérêts locaux de Québec et Lévis et de la colonisation de ce que j'appelle la province de la Beauce.

« Personne ne peut contester la nécessité du chemin de Lévis et Kennébec pour la Puissance. Le grand projet d'un chemin de fer transcontinental est depuis quelques années soumis à la sérieuse attention du pays. Il a reçu la sanction du parlement fédéral et de l'opinion publique. La réalisation de l'entreprise n'est plus qu'une question de temps. Le chemin de fer du Pacifique que le gouvernement central doit construire ne dépasse point le lac Nipissing. Les honorables ministres ont compris, comme cette chambre et toute la population de cette province, qu'il nous faut de toute nécessité relier Montréal et Québec au chemin du Pacifique. Tout le monde approuve la politique libérale du gouvernement envers le chemin de fer de la Rive-Nord et le chemin de Colonisation du Nord. Mais lorsque vous aurez prolongé le chemin du Pacifique jusqu'à Québec, la tâche sera-t-elle complète ? L'entreprise sera-t-elle finie ? Assurément non. Il reste à faire le dernier chaînon de la grande route à travers le continent. Il faut atteindre l'Atlantique. Le chemin du Pacifique ne sera complet que le jour où l'écho répètera sur les bords de l'Atlantique le sifflet de la locomotive laissant les côtes du Pacifique. Quelle route devrez-vous adopter pour cette dernière partie du chemin du Pacifique ? Nulle autre que celle du chemin de Lévis et Kennébec.

« Pour prouver la nécessité absolue du chemin du Pacifique et du Grand Tronc de la rive Nord on s'appuie sur la grande loi économique que le commerce se sert toujours des voies de communication les plus courtes et les plus faciles. On espère avec raison que la Chine et le Japon s'empresseront d'adopter notre chemin de fer pour l'immense trafic qu'ils font avec tous les pays du monde. Nous comptons également sur le commerce de l'Ouest des Etats-Unis. En hiver lorsque la navigation sera suspendue, le commerce, parvenu à Québec, devra de toute nécessité se servir du chemin de Lévis et Kennébec, la voie la plus courte pour atteindre les ports de l'Atlantique. Il suffit de jeter un coup-d'œil sur la carte de la Puissance pour s'en convaincre. Nous trouvons les distances suivantes :

	mille
De Québec à Portland par le G. T.	317
De Québec à Portland par le Lévis et Kénnebec	256
Distance moyenne par Lévis et Kennébec	61
De Québec à St. Jean N. B. p. G. T.	605
De Québec à Lévis et Kennébéc	546
" Intercolonial	581
Moins par le Kennébec que par G. T.	159
Moins par le Kennebec que par l'Intercolonial	135

« De Québec à Halifax la route de Kennébec est 159 milles plus courte que celle par le Grand-Tronc et 43 milles plus courte que par l'Inter-

colonial. Québec est 150 milles plus rapproché de Bangor et Belfast par le Kennébec que par le Grand-Tronc.

« Lorsque les chemins de fer de Leeds et Farmington, Mechanics Falls et Canton, Bangor et Biscataquis se relieront au chemin de Lévis et Kennébec, le trajet entre Québec et l'Atlantique sera encore une centaine de milles au moins plus court que les distances que je viens de mentionner.

Plus loin, il ajoutait :

« Il est parfaitement connu de tous les membres de cette chambre que M. Vannier n'a choisi le district de Beauce pour l'établissement de sa colonie que parce qu'il espère bientôt voir le chemin de Kennébec un fait accompli. »

Rien de plus vrai ; M. Vannier a compté sur la construction de ce chemin pour tenter l'entreprise de Metgermette. Il n'y est pas allé au hasard et les yeux fermés. Toutes ces raisons invoquées par M. Larochelle et qui sont de nature à déterminer la construction du chemin, dans un but de spéculation comme dans un but d'intérêt public, il les avait saisies à l'avance, les avait posées, et les ayant reconnues bonnes, il s'était dit « allons. »

C'est que M. Vannier ne s'abuse pas sur la position de sa colonie S'il compte réaliser quelques bénéfices par l'exploitation des bois mous flottables, il sait d'un autre côté que le fort de son revenu proviendra de l'exportation des bois francs, et spécialement du merisier, de l'érable et du hêtre qui ne sauraient être livrés au fil de l'eau. Pour sortir ces produits de la forêt il faut un chemin de fer. Et si celui de Kennébec ne se poursuit pas, dans un avenir prochain, jusqu'à la frontière, M. Vannier ne tardera pas à s'aboucher avec la ligne du *Maine Central* qui n'attend qu'un signal de sa part pour s'avancer jusqu'à la rivière Saint-Jean. La conséquence en sera que tout le commerce d'exportation et d'importation de la Colonie prendra son cours vers les Etats-Unis, qu'une ligne régulière de vapeurs français s'établira entre les ports de France et les ports américains, au lieu de prendre la direction de Québec. Plus tard, nous sentirons le besoin de reconquérir ces avantages perdus, et nouer directement des relations avec la France, mais nous n'y arriverons qu'à force de sacrifices. Bien des années s'écouleront avant que le commerce de la colonie dirigé vers le sud ne remonte vers sa source pour prendre la direction de nos ports.

Je crois avec M. Larochelle que le chemin de Kennébec est appelé à jouer un grand rôle dans l'ensemble du réseau de nos chemins de fer. Comme ligne de commerce international il sera préféré à tout autre, parce qu'il offre sur les chemins aboutissant à l'océan un raccourci considérable. L'économie des distances produit l'économie de temps et dans un siècle où l'on vit si vite les minutes valent de l'or. La même raison qu'on invoque pour la construction du Pacifique Canadien, on peut l'invoquer pour la construction du Kennébec et je ne serais pas surpris de voir, à un jour donné, la grande voie interocéanique se compléter par le petit chemin de Kennébec.

Mais il ne s'agit pas encore ici de ces hautes destinées qui nous entraîneraient dans des considérations entièrement politiques, il ne s'agit que de parler du double but actuel de cette route : faciliter le commerce intérieur et hâter le progrès de la colonisation.

Qui ne connaît la vallée de la Beauce ? N'est-ce pas de là que nous vient la forte masse des produits alimentaires exposés en vente sur les marchés de Québec ? Y a-t-il dans toute la province un sol plus riche et plus productif ? Le fond de la vallée se compose entièrement de terrains d'alluvion qui se

couvrent tous les ans, sans effort de la part de l'homme, des plus grasses, des plus abondantes moissons. Resserrée entre de hautes collines qui la bordent dans toute sa longueur, à l'est et à l'ouest, protégée contre les vents du nord-est, elle se dégage de bonne heure, au printemps, de sa couverture de neige et de frimas pour recevoir les premiers baisers du soleil. A quelques jours de là, la rivière qui la traverse, se gonfle, monte et répand sur la vallée le trop plein de ses eaux. Bientôt, ces eaux s'écoulent, la rivière se ramasse dans son lit ; en compensation des accidents qu'elle a pu causer, des clôtures renversées, de quelques moulins enlevés, elle laisse derrière elle, à l'instar du Nil, un dépôt de limon d'un prix inestimable pour le cultivateur Aussi n'y a t-il de comparable aux moissons de la Beauce, que celles tant admirées de la rivière Chambly et des environs de Montréal.

Cependant, chose inexplicable, il n'y a pas d'endroits dans le pays où les chemins soient aussi mauvais, aussi mal entretenus. A certaines saisons de l'année, en automne et au printemps, il faut toute une journée de marche pour se rendre en voiture à Sainte-Marie, qui n'est pourtant qu'à dix lieues de Québec. —Durant plusieurs semaines, les habitants de Saint-Joseph, de Saint-François et de Saint-Georges sont dans l'impossibilité presqu'absolue de venir sur nos marchés. — De là, l'augmentation considérable du prix des denrées et des comestibles, —de là, la souffrance de notre ville de Québec. Lorsque son principal grenier est fermé il faut bien qu'elle jeûne ou que du moins elle fasse la diète.—Le commerce local languit également, presque toutes les affaires restent suspendues.

L'état de prospérité ou de malaise de la Beauce influe considérablement sur Québec, et lorsque Québec est atteint dans son bien-être, le reste du pays s'en ressent.—Le corps social est un peu comme le corps humain :—il souffre tout entier des lésions ou des blessures partielles—Québec, en donnant un chemin de fer à la Beauce aura rendu service aux populations de cette riche vallée, qui, en retour, déversera sur elle des produits abondants et de bonne qualité. Par les facilités du commerce, l'agriculture et surtout l'horticulture s'amélioreront, de meilleures méthodes seront adoptées, la terre qui souffre violence comme le ciel, ouvrira plus généreusement ses trésors aux rudes mains qui lui déchireront le sein.—L'industrie et le commerce bénéficieront de cette prospérité et les populations refluant des villes et des grands centres se répandront jusque dans les profondeurs des cantons du sud-est, réservés au plus brillant avenir.

C'est à ce dernier titre, comme chemin de colonisation, que je demande ici la construction du chemin de fer de Lévis et Kennebec. Les chemins ordinaires de colonisation rendent des services réels, mais là où nous pouvons poser des rails et faire rouler une locomotive, nous voyons s'effacer la forêt comme par enchantement. La vapeur et l'électricité sont partout les véhicules de la civilisation moderne. Le cri perçant, strident, assourdissant de la machine à vapeur fait trembler la forêt jusque dans ses racines les plus profondes. Avec elle pénètre l'activité, le travail, l'industrie sous ces sombres arceaux jusque là pleins d'ombres et de mystères où l'antiquité aurait placé son poëtique Endymion, où nous croyons retrouver le coureur des bois et le trappeur de Fenimore Cooper. Douces mais vaines images, plaisirs d'imagination, que l'esprit d'utilité moderne remplace avec raison par des œuvres viriles et quelquefois par des travaux de géants.

IV

LA COLONISATION.

L'hon. Trésorier, M. Robertson, a parlé d'or, lorsqu'il a laissé entendre que la subvention accordée au chemin de fer de Lévis et Kennébec, serait plus que doublée cette année. Toutes les collines et les vallons de la Beauce en ont tressailli d'allégresse. Mais les changements promis à la loi de colonisation vont encore bien autrement réjouir le cœur du pauvre colon.

En face de l'exode de nos populations, chacun a trouvé une cause au mal. Rien d'étonnant à cela, car les causes en sont nombreuses. Ici, c'est le luxe, ailleurs c'est l'usure, quelque part ce sera une culture négligée ou routinière, ou l'ambition des enfants fascinés par le strass et le clinquant que des industriels américains font habilement miroiter à leurs yeux, etc. A ces causes j'ajouterai la défense faite au colon de couper et de vendre à son profit les bois de service qui se trouvent dans ses défrichements. Cette mesure, un peu rigoureuse, a pu avoir sa raison d'être, pour les terrains rocheux dont la seule richesse consistait dans les arbres qu'ils portaient. On évitait par là le pillage de la forêt, et on maintenait en même temps une propriété dans toute sa valeur. Il n'en est plus ainsi, lorsqu'il s'agit d'un sol riche et fécond. La forêt devient alors une nuisance ; le plus tôt elle disparaîtra le mieux il en adviendra à la province comme au colon.

Jugez de la position que l'on faisait au défricheur. Un arbre colossal se rencontrait sous sa hache. Rendu sur le marché voisin il lui aurait été facile d'en obtenir quinze ou vingt piastres, une fortune pour lui et sa famille. Sorti de ses mains cet arbre serait tombé dans les engrenages du commerce et de l'industrie. On en aurait exprimé à qui mieux mieux toute la valeur réelle. Mais si cet arbre est abattu et livré au commerce l'officier du gouvernement préposé à la garde de la forêt s'en emparera et punira le défricheur d'une amende. L'arbre restera donc debout, ou si on l'abat, ce sera pour en faire des cendres qui ne représenteront qu'un dixième de sa valeur.

Voilà la loi que le gouvernement actuel se propose de modifier dans le sens le plus large et le plus libéral, tout en protégeant nos richesses forestières contre les spéculateurs et les pillards. Et ces changements auront pour effet immédiat de retenir en deça de nos frontières un grand nombre de canadiens qui, tous les ans, pour donner du pain à leurs familles sont forcés d'aller faire chantier aux Etats-Unis. Désormais, ils prépareront chez eux et pour eux-mêmes du bois carré et des billots, ils resteront au foyer, ils garderont leurs mœurs et ils apporteront leur part de travail et d'industrie à la grande somme du travail et de l'industrie de la nation.

J'ignore quels seront les termes mêmes de la nouvelle loi, mais ce que je crois savoir, c'est qu'elle produira une amélioration considérable dans l'état du colon. Elle lui permettra, au moins, lorsqu'il aura déclaré sous serment qu'il occupe un terrain *bonâ fide*, de disposer à son gré de tous les bois qui se trouveront dans ses défrichements. On lui interdira cependant, la coupe ou le triage du beau bois, sur le reste de la propriété, pour d'autres fins que pour les besoins d'établissement. La prudence exige une pareille réserve, qui, en définitive tournera au bénéfice du colon et du gouvernement.

Cette politique étant adoptée à l'égard du colon, la Société Franco-Canadienne pourra, dès l'année prochaine, après avoir rempli les condi-

tions ordinaires d'occupation, etc., livrer au commerce tout le bois qu'elle aura enlevé, soit sur ses défrichements,soit sur les chemins qu'elle a fait ouvrir. Elle a plus de titre qu'un simple colon à ce permis du gouvernement, parce qu'elle construit des moulins, des manufactures, des maisons solides, sur le terrain ainsi défriché. Les bois qu'elle pourrait actuellement enlever ne représenteraient pas la dixième partie du montant des dépenses d'installation. Car, advienne que pourra, les travaux faits à Metgermette auront toujours une valeur considérable. Le Gouvernement ne peut exiger de meilleures garanties pour la durée d'un établissement. Il a paru le comprendre ainsi, lorsque l'hon. M. Fortin lui permettait de faire ses chemins, à même les deniers du premier versement du coût total des terres. L'hon. M. Malhiot en sursoyant le terme d'installation des colons français paraît disposé à accorder protection et faveur à la colonie. Il serait, de fait, extrêmement regrettable de forcer M. Vannier à laisser se détériorer et pourrir sur place, les bois marchands qu'il a retirés de ses défrichements et qui n'attendent qu'un permis pour être livrés au commerce. Les plus grandes précautions ne sauraient prevénir la carie de certains bois coupés en grumes ou équarris, s'ils sont exposés à l'air pendant des années. Autant alors de perdu, et pour le colon et pour l'industrie et pour le commerce.

Au point de vue commercial, la Société Franco-Canadienne, transportant ses bois directement en France, devra créer de nouvelles relations avec ce pays, considération qui doit avoir un certain poids, non-seulement auprès de notre gouvernement local mais même auprès du cabinet d'Ottawa. Les deux pouvoirs devraient s'entendre dans un but d'intérêt commun, pour prêter leur protection à la colonie, et lui accorder aide et faveur. Déjà, le gouvernement de Québec a fait beaucoup. Celui d'Ottawa, qui dispose de fortes sommes pour l'immigration,saura sans doute trouver moyen d'en distraire une faible part au profit de cet établissement si bien commencé et si énergiquement soutenu. Nous pourrions ainsi étouffer les plaintes et les récriminations qui s'élèvent contre nos agents et qui peuvent avoir pour effet de discréditer notre pays en France.

A. N. Montpetit.

RAPPORT DE M. J. A. CHICOINE

Sur l'Etablissement de la Compagnie Fanco-Canadienne, dans Metgermette.

A l'Honorable P. Garneau,

Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Pullics, Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de la visite que vous m'avez ordonné de faire, par votre lettre du 28 novembre dernier, à l'Etablissement de la Compagnie Franco-Canadienne, dans le canton de Metgermette.

Cette compagnie, dont M. Vannier est le gérant, a, pour un de ses buts, la colonisation de certains cantons de Beauce et de Dorchester par des immigrants français. Elle a commencé ses opérations, en novembre 1873, sur les bords du lac Abénaqui. Il lui fallut d'abord se frayer un passage à travers la forêt jusqu'au lieu où elle voulait établir son premier village, et fit servir à cette fin un ancien chemin de sucrerie, tout en ouvrant un chemin neuf de plus d'un mille de longueur. Les premiers travaux qui suivirent furent la construction d'un pont sur la rivière Abénaqui : ce pont, long de 60 pieds environ, a 16 pieds de large dans la partie la plus étroite, et repose sur deux culées en bois de cèdre équarri et assemblé en queue d'aronde ; les pièces du pavé sont en bois d'épinette équarrie. Immédiatement au-dessous de ce pont est un moulin à scie : bâtisse à trois étages, longue de 60 pieds sur 40 pieds de largeur et solidement construite en bois d'un pied carré. Le matériel est au complet ; deux échasses, comportant chacune 12 scies, sont mues par une roue à aubes ; les autres scies et le reste du matériel sont mues par une turbine de la force de 65 chevaux.

Ce moulin est situé à la décharge du lac Abénaqui, et ce sont les eaux de ce dernier qui le font mouvoir. On a construit, à la décharge même du lac, environ à trois arpents au-dessus de la chaussée du moulin, un barrage qui permet d'élever les eaux de quatre pieds, ce qui augmente la valeur du pouvoir d'une manière considérable et convertit ce lac en un immense réservoir dont on consomme l'eau suivant les besoins.

La décharge du lac forme ce qu'on appelle la rivière Abénaqui, qui se jette au bout de 12 milles, dans la rivière Famine, qui, à son tour, se jette dans la rivière Chaudière : c'est par ces divers cours d'eau que la compagnie se propose de flotter ses bois jusqu'à Québec pour de là les envoyer en France.

Outre le moulin, la compagnie a fait élever divers constructions au nombre de 14, servant, les unes de chantiers (camps) pour les hommes employés aux travaux, les autres d'ateliers de forge et de menuiserie, de magasins, etc. Une de ces constructions sert d'étable et contient 14 grandes stalles pour les chevaux, et est pourvue d'un hangar à grains, y attenant. Les plus grandes de ces constructions mesurent 32 pieds sur 30, et les plus petites, 16 pieds sur 20. Il y a sept maisons d'habitation de construites. L'une, près d'un four, sert de boulangerie, les autres sont destinées aux familles. Deux de ces

maisons mesurent 16 pieds sur 20, et les autres 20 pieds sur 24 ; cinq autres maisons sont actuellement en construction, ainsi qu'une glacière de 26 pieds sur 18.

Quatre familles françaises, formant 9 personnes, sont résidant depuis le printemps dernier comme colons Le nombre de travailleurs employés actuellement par la compagnie est de 77, dont 73 sont canadiens et étrangers à la colonie.

Les bois dans le canton de Metgermette m'ont paru de bien belle qualité et d'essences variées. L'épinette blanche et le merisier y dominent ; il y a, en certains endroits, de très-belles cédrières fournissant de beau bois bien sain. Au dessus de la tête du lac Abénaqui, il existe une certaine quantité de beaux [illegible] frênes et épinettes rouges ; la [illegible] formant la frontière des Etats-Unis contient de magnifiques érablières dans lesquelles plus de 60 personnes viennent faire du [illegible]

[illegible]

bouchés sur cette largeur. Les autres rues auront 60 pieds de largeur ; l'une d'elles, celle qui longe le lac, est ouverte sur une longueur de 18 arpents. D'après le plan, une maison doit être construite à chaque arpent et doit avoir un jardin y attenant de la contenance de deux arpents.

Il y a environ 100 acres de terre défrichés autour du moulin et des autres bâtisses ; sur cette superficie il reste encore 19 acres à nettoyer, ce qui fait 81 acres prêts à être ensemencés au printemps prochain. Outre ce cela, il y a environ 56 acres de [illegible], et la superficie de terrain [illegible] pour les rues du futur village, [illegible] à peu près 11 acres.

[illegible]

On a arraché les arbres sur une largeur moyenne de 22 pieds, et fait un abattis de chaque côté de 10 pieds, ce qui assure au chemin une largeur de 42 pieds; pour le compléter il reste encore quelques racines et pierres à enlever et les fossés à faire. Le pont qui doit traverser la rivière Abénaqui, vers le milieu du parcours de ce chemin, est donné à l'entreprise et sera construit sur le modèle de celui existant près du moulin.

La distance de Québec à la colonie de M. Vannier, est de 30 milles; le chemin pour s'y rendre est partout propre au roulage, à l'exception bien entendu du chemin nouvellement ouvert qui a besoin d'être égoutté et nivellé.

Le parachèvement du chemin de fer de Lévis à Kennebec promet de réduire bientôt cette distance, puisqu'il doit passer à proximité de l'établissement. Dans quelques jours il doit fonctionner jusqu'à Sainte-Marie, ce qui sera déjà pour la colonie d'un grand avantage.

En résumé, je dois dire qu'en voyant ce qui a été fait, et la manière sérieuse dont l'entreprise est conduite, on peut beaucoup espérer de l'avenir de cette colonie.

Le tout humblement soumis.

J. A. Chicoine.
Agent de Colonisation.

Saint-Hyacinthe, 4 décembre 187[illegible]